

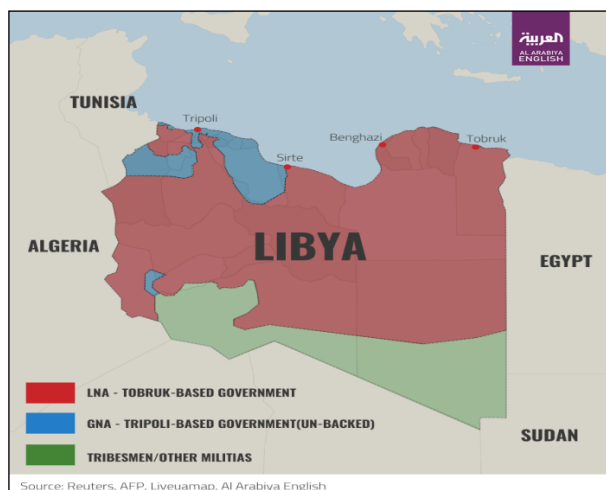
FICHE DOCUMENTAIRE IFM n° 8/20

Objet : L'opération maritime européenne IRINI.

Le 4 mai 2020, la frégate anti-aérienne *Jean Bart* a débuté un déploiement en mer Méditerranée centrale dans le cadre d'une nouvelle opération maritime décidée le 31 mars par le Conseil de l'Union européenne. Il s'agit de l'opération IRINI, qui signifie « paix » en grec, au large de la Libye (EURONAVFOR MED IRINI). Son objectif principal est de contribuer au respect de la résolution 2292 des Nations Unies de 2016 relative à l'embargo sur les armes à destination de la Libye. Elle succède à l'opération maritime européenne SOPHIA, lancée en 2015, à laquelle le Conseil européen a mis un terme le 17 février.

Rappel de la situation politique et militaire en Libye.

Après la démission au mois de mars du représentant spécial des Nations Unies, le libanais Ghassan Salamé, et l'échec des négociations conduites depuis le sommet de Berlin du 19 janvier 2020, de violents combats ont repris entre les deux parties qui se disputent le pouvoir politique en Libye. D'une part le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez-al-Serraj qui siège à Tripoli, soutenu ouvertement par la Turquie et le Qatar, et d'autre part l'Armée nationale de libération (ANL) du maréchal Khalifa Haftar, dont le siège est à Tobrouk, soutenue par la Russie (à travers notamment la société militaire privée Wagner), l'Égypte et les Emirats arabes unis.



L'offensive engagée en avril par le maréchal Haftar lui a permis de s'emparer de Syrte et de marcher en direction de Tripoli. Face au risque de défaite militaire du GNA, la Turquie a fait parvenir des renforts en hommes (dont des supplétifs syriens encadrés par des conseillers turcs) et en matériel lourd transporté par voie maritime. C'est notamment le cas du cargo libanais *Bana* escorté par les frégates turques *Goksu* et *Gökova*, repéré le 27 janvier par le groupe aéronaval du porte-avions *Charles de Gaulle*. Ces renforts ont permis au GNA d'infliger le 18 mai un revers à l'ALN avec la reprise de la base aérienne de Watiya, située à 130 kilomètres de Tripoli, ainsi que les villes côtières de Sabratha et Sorman, situées à l'ouest de Tripoli. Cette victoire n'a été rendue possible que par la forte implication des forces turques et notamment de sa marine devant le littoral libyen. La Russie et l'Égypte ne pourront rester sans réagir.



Le cargo libanais *Bana* impliqué dans le transport d'armes vers la Libye

De SOPHIA à IRINI

C'est dans ce contexte de grande tension que s'inscrit la nouvelle opération maritime européenne IRINI qui prend la suite de l'opération SOPHIA. Depuis 2015, celle-ci avait pour objectif de lutter contre les réseaux de passeurs de migrants et pour objectif secondaire de faire respecter l'embargo sur le commerce des armes à destination de la Libye instauré par la résolution 2292 des Nations Unies. Si SOPHIA a permis l'arrestation d'environ 150 passeurs remis à l'agence européenne FRONTEX et aux juridictions italiennes et la neutralisation de 550 embarcations, son action contre les filières illicites n'a pas été déterminante. Elle s'est heurtée à l'interdiction faite aux moyens maritimes et aériens européens de pénétrer dans la mer territoriale libyenne et d'opérer sur le littoral. Or ce sont ces deux possibilités qui ont permis le succès de la première opération maritime européenne ATALANTA lancée depuis 2008 au large de la Somalie pour lutter contre la piraterie. Par ailleurs, SOPHIA a permis le sauvetage en mer d'environ 45.000 personnes en trois ans et de les débarquer principalement en Italie. C'est justement cet aspect de l'opération qui a entraîné sa mise en sommeil progressive. En effet, sous l'impulsion de son ministre de l'intérieur Matteo Salvini en 2018, l'Italie a exigé le retrait des moyens maritimes de SOPHIA considérés comme des incitations à la traversée de la mer Méditerranée pour les passeurs illicites et leurs victimes. De ce fait l'opération SOPHIA s'est trouvée amputée de toute portée pratique et l'Union européenne privée de présence en Méditerranée centrale. L'Union européenne y a mis fin le 17 février 2020.

Le mandat de l'opération IRINI

En raison de l'aggravation de la situation militaire sur le terrain et de l'implication militaire croissante de la Turquie en mer, les ministres européens des Affaires étrangères ont décidé de lancer une nouvelle opération aéromaritime au large de la Libye. Officiellement mise en place le 1^{er} avril et pour une durée d'un an, l'opération EURONAVFOR MED IRINI a pour objectif

principal de faire respecter l'embargo sur les armes conformément à la résolution 2292 des Nations Unies. Elle porte aussi sur le démantèlement des réseaux de passeurs qui favorisent l'immigration clandestine par voie maritime, reprenant ainsi l'objectif principal de SOPHIA. Un troisième objectif a été ajouté au mandat, sur le fondement de la résolution 2146 des Nations Unies de 2016, celui de lutter contre l'exportation illicite des ressources pétrolières libyennes dont les revenus alimentent le commerce des armes et donc le conflit. Enfin, IRINI doit aussi contribuer à la formation des gardes-côtes libyens et de la marine. Cet objectif peut sembler aussi en contradiction avec la prise de position le 28 avril dernier du Parlement européen contre l'aide apportée aux gardes-côtes libyens en raison de leur attitude dans la gestion du flux des émigrés clandestins. Alors que les navires de l'opération IRINI ont la possibilité juridique de procéder à des visites en haute mer des navires suspectés de participer au commerce des armes vers la Libye, le mandat d'IRINI s'avère d'ores et déjà compliqué à mettre en œuvre. En effet, il apparaît difficile de risquer un incident avec la marine turque très présente dans les approches maritimes libyennes. Au sein même de l'Union européenne, Malte a adopté une position hostile à IRINI, à peine lancée, afin de préserver ses relations avec la Turquie et le GNA. L'assurance de ne pas débarquer d'immigrés sur l'île permet, pour l'instant, de surmonter cette crise interne à l'Union. C'est la Grèce qui s'est proposée pour le débarquement des personnes recueillies en mer.

Les moyens de l'opération IRINI

Reprenant l'organisation de SOPHIA, l'opération IRINI dispose d'un état-major situé à Rome, commandé par un amiral italien et assisté d'un amiral français ^{nota 1}. Il reste encore à désigner un commandant de la force en mer. A cet égard, la Grèce se propose de fournir un navire capable de recevoir un état-major embarqué. D'un point de vue opérationnel, l'opération IRINI n'a véritablement débuté qu'en début mai avec l'arrivée de la frégate française *Jean-Bart* et les premiers vols de l'avion luxembourgeois SW3 Merlin III, même si la frégate *Aconit* était déjà présente dans la zone, mais au titre de la surveillance maritime française. Un mois a donc été nécessaire pour mobiliser les moyens maritimes et aériens nécessaires à l'opération. Il est vrai que l'épidémie de COVID-19 n'a pas facilité les choses. En effet, selon plusieurs sources d'information, c'est le groupe aéronaval du porte-avions *Charles de Gaulle*, avec une escorte européenne, qui aurait dû occuper le créneau du mois d'avril et traduire ainsi de manière forte la présence de l'Union européenne en Méditerranée centrale. Dans les semaines à venir, les habituels contributeurs de moyens maritimes et aériens devraient se prononcer pour assurer la continuité de l'opération. Outre la France, ce sont l'Italie, la Grèce, l'Allemagne et même la Pologne et le Luxembourg pour la surveillance aérienne seulement.



La frégate *Jean Bart* appareille de Toulon



L'avion de surveillance luxembourgeois Merlin III

Nota 1 – Contre-amiral Fabio Agostini et contre-amiral Jean-Michel Martinet

Conclusion : mission impossible ?

Depuis plusieurs mois, la marine turque est de plus en plus présente en Méditerranée centrale et orientale. Les escortes militaires de navires scientifiques dans la zone économique (ZEE) de Chypre, les actions de harcèlement dans la mer territoriale grecque en mer Egée et la présence de plusieurs frégates devant le littoral libyen et leur participation aux opérations militaires sont autant de marques de la détermination de la Turquie à peser dans le cadre géopolitique méditerranéen. Dans ces conditions, il n'est probablement pas envisageable de voir un navire européen de l'opération IRINI procéder à une visite, même en haute mer, d'un navire de commerce, cargo ou pétrolier, escorté par une frégate turque. Alors l'opération IRINI ne servirait-elle à rien, dès son lancement ? Pas tout à fait. En effet, IRINI traduit le retour en Méditerranée après la fin de SOPHIA de l'Union européenne qui n'y avait plus de présence pratique depuis deux ans. Or il est nécessaire que l'Union européenne soit présente dans une zone aussi sensible que la Méditerranée centrale et qu'elle y dispose des moyens de surveillance et d'observation pour une connaissance précise de la zone et de l'activité militaire de toutes les parties impliquées dans la lutte pour le pouvoir en Libye.



La frégate turque *Gökova* au large de la Libye

*
* *